



CNAPE
LA PROTECTION DE L'ENFANT

L'ENFANT DANS LA SÉPARATION PARENTALE

24 janvier 2020
PARIS

L'ENFANT DANS LA SÉPARATION PARENTALE

En France, chaque année environ 350 000 couples se sépareraient dont la moitié ayant des enfants. Si la séparation parentale s'est banalisée, la souffrance de l'enfant reste d'une constante actualité.

Instrumentalisation de l'enfant par un ou les deux parents, conflit de loyauté ... conduisent de plus en plus fréquemment à des mesures de protection de l'enfance.

Quelles pratiques sont mises en œuvre par les professionnels (travailleurs sociaux, magistrats, pédopsychiatres, psychologues ...) pour accompagner ces enfants et leurs parents ?

Comment favoriser la continuité du couple parental alors que le couple conjugal n'est plus ? Quelle parole est permise à l'enfant et comment est-elle prise en compte ? Quels troubles peuvent être générés chez l'enfant et comment y remédier ?

Au cours de cette journée, la CNAPE proposera le regard de différents intervenants, universitaires, magistrats et professionnels de terrain, afin de mieux cerner les enjeux pour l'enfant, de questionner l'adaptation des pratiques professionnelles et d'envisager des perspectives pour mieux répondre aux besoins de l'enfant.

**9H30.
ACCUEIL**

**10H.
OUVERTURE**

Josiane Bigot, présidente
de la CNAPE

**10H15.
PAROLE DE L'ENFANT
ET SÉPARATION DE SES
PARENTS**

Blandine Mallevaey, maître
de conférences Droit privé
et sciences criminelles chez
Faculté de Droit - Université
catholique de Lille

Retour d'expérience de
Thémis

**11H30.
LA PLACE DE L'ENFANT
DANS LE CONTENTIEUX
JUDICIAIRE DE LA
SÉPARATION PARENTALE
DU CÔTÉ DU JUGE AUX
AFFAIRES FAMILIALES ET DU
JUGE DES ENFANTS**

Laurent Gebler, président
de l'association française
des magistrats de la justice
et de la famille

Retour d'expérience de
l'Espace de rencontre
Archipel de la Sauvegarde 13

**12H45.
DÉJEUNER LIBRE**

**14H30.
L'AVOCAT D'ENFANT A-T-IL
UNE UTILITÉ À SES CÔTÉS ?**

Dominique Attias, avocate,
ancienne Vice-Bâtonnière
de l'ordre des Avocats à la
Cour de Paris

**15H15.
L'INTÉRÊT PREMIER DE
L'ENFANT AU RISQUE DE LA
SÉPARATION PARENTALE**

Bernard Golse,
pédopsychiatre, professeur
de psychiatrie de l'enfant et
de l'adolescent à l'université
Paris Descartes et
psychanalyste

Retour d'expérience de la
Sauvegarde 26

**16H30.
CONCLUSION**

Jean-Louis Coquin, président
de la Fenamef

**Toutes les
interventions seront
suivies d'un échange
avec la salle**

L'ENFANT DANS LA SÉPARATION PARENTALE

24 janvier 2020
de 9h30 à 17h

FIAP Jean Monnet
30 rue Cabanis
75014 Paris

Inscription gratuite
et obligatoire

www.eventbrite.fr/e/billets-lenfant-dans-la-separation-parentale-66323789239

dans la limite des places
disponibles



118 rue du Château des Rentiers, 75013 Paris
Tél. 01 45 83 50 60 - E-mail : contact@cnape.fr
www.cnape.fr